

Informations concernant le CFA Agricole du Loiret - Bellegarde

Le Centre de Formation d'apprentis Agricole de Bellegarde possède à son actif, près de 50 ans d'expérience dans l'apprentissage. Il accueille chaque année près de 400 apprentis et à un taux de réussite proche de 90%. Il dispense des formations professionnelles du CAPa au BTSa.

Nos formations

- > Productions Agricoles Végétales et Animales
- > Agronomie
- > Travaux Paysagers
- > Travaux Forestiers
- > Gestion Forestière
- > Cynégétique
- > Agroéquipement
- > Productions Horticoles - Spécialités Pépinière,
- > Productions Florales, Légumières et Productions Fruitières
- > Technico-commercial sur 3 champs professionnels – Biens et Services pour l'Agriculture, Univers Jardins Animaux de Compagnie, Produits de la filière Forêt-Bois

Nous situer

- > Le CFA Agricole du Loiret est implanté sur le site de BELLEGARDE de l'Etablissement Public Local d'Enseignement Agricole du Loiret
- > Bellegarde est situé sur la RD 960, entre Montargis à l'Est (25 kms) et Orléans à l'Ouest (50 kms)

MOYENS D'ACCÈS PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

- > Cars du Réseau REMI (www.remi-centrevaldeloire.fr) notamment aux départs des Gares de Montargis, de Fleury-les-Aubrais et d'Orléans

Quelques chiffres

- > Retrouvez nos indicateurs qualité sur <https://cfa-bellegarde/les-formations-cfa>



Portes Ouvertes sur RDV

20
25

1^{er}

Février

Samedi 1^{er} février de 9h00 à 17h00

JPO toutes formations

Prise de RDV obligatoire (RDV individuel en présentiel ou distanciel)

22

Mars

Samedi 22 mars de 9h00 à 17h00

JPO toutes formations

Prise de RDV obligatoire (RDV individuel en présentiel ou distanciel)

Mercredis des mois de Mai et Juin 13h30-17h30

JPO toutes formations

Prise de RDV obligatoire (RDV individuel en présentiel ou distanciel)

Enseignement

- > Les cours ont lieu du lundi matin 09h30 au vendredi 12h05.
- > Les horaires de la semaine sont : 08h00 à 12h05 et 13h30 à 17h35
- > L'enseignement est gratuit.

Hébergement

- > Les jeunes gens et jeunes filles sont accueillis en qualité, d'externe, de 1/2 Pensionnaire (repas du midi), d'interne (tous les repas et les nuits), d'interne-externé (jeune externe prenant ses trois repas quotidiens au CFA)
- > L'hébergement se fait dans des chambres de quatre. Les apprentis ne sont pas hébergés pendant leur semaine en entreprise, sauf étude au cas par cas en fonction des places disponibles
- > Des appartements meublés de 35m2 avec possibilité de co-location à 2, situés à cinq minutes à pied du CFA, sont également disponibles à la location à l'année scolaire moyennant 360€ mensuels, charges comprises (éligibles APL)

Frais de pension

Tarifs année scolaire 2024-2025

Le tarif appliqué dépend des revenus et de la composition du foyer. Sans inscription, le tarif 4 sera appliqué pour toute l'année scolaire

| | TARIF 1 | TARIF 2 | TARIF 3 | TARIF 4 |
|-------------|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|
| Tarif repas | 3,30€ | 4,00€ | 4,40€ | 5,00€ |
| Internat* | 7,75€/jour soit 1395€ pour 180j | 9€/jour soit 1620€ pour 180j | 9,75€/jour soit 1775€ pour 180j | 10,85€/jour soit 1953€ pour 180j |



Les + de notre CFA

- > Des équipements adaptés et régulièrement renouvelés (salles multimédia avec TBI, 1 Labo, 1 salle dédiée Physique-Chimie-SVT, ateliers d'agroéquipement, matériels techniques, terrains d'application, 1000m² de serres horticoles automatisées, réseau internet à haut débit, wifi, centre de documentation, et city-stade.
- > Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat.
- > Médiation pédagogique et accompagnement de la signature du contrat à l'insertion professionnelle.
- > Un Centre de formation doublement certifié Qualiopi (RNQ) et Qualiformagri (Ref 432)
- > Dispositif prépa-apprentissage

Admission

- > Après confirmation de la demande d'inscription en ligne, un dossier d'admission comportant toutes les pièces et informations nécessaires à l'entrée au CFA sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation est envoyé aux familles
- > Signer un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation avec un employeur qui s'engage à donner la formation dans l'option et la spécialité choisie, pour la durée convenue

Liaison avec les familles et les entreprises de formation

Elle est mise en œuvre par :

- > Des rencontres parents-formateurs et maître d'apprentissage
- > Des bulletins trimestriels ou semestriels (moyennes et appréciations)
- > Un livret d'apprentissage (CFA-Entreprise-Parents)

Mais encore...

Un accompagnement sur mesure

- Des parcours de formation individualisés accessibles au plus grand nombre
- Des pratiques pédagogiques adaptées aux publics par l'implication de personnels clairement identifiés :
 - responsable de formation
 - médiatrice pédagogique
 - référente handicap
 - chargée d'accompagnement au placement en apprentissage et/ou dans l'emploi
- La réussite scolaire et la réalisation des projets professionnels accompagnés
- Des parcours de formation sécurisés
- Un niveau de qualification priorisé

Formalités d'inscription

- Constituer un dossier d'inscription dématérialisé le plus tôt possible auprès du CFA.
- Pour les formations post-bac, une inscription sur le site <https://www.parcoursup.fr/> est fortement conseillée
- Rechercher un maître d'apprentissage
- Après réception et enregistrement de la demande d'inscription, le CFA a la possibilité de mettre en relation le candidat à l'apprentissage avec des entreprises ou collectivités susceptibles de l'accueillir
- Une rencontre avec une personne responsable du recrutement de l'établissement est obligatoire.



MAJ 08/2024